



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 AOÛT 2019

Tenu le mercredi 14 août 2019 à 18 h
au local CSL-3632 au pavillon Casault (CSL)



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Audrey Laberge-Carignan Sciences et Génie
Clément Joubert Foresterie, géographie et géomatique
Francis Marleau Donais Aménagement, architecture et arts visuels
Jérémy Bernard Médecine
Josyane Turgeon Chimie
Joanie Tremblay-Flamand Sciences et génie
Louis Simon Rousseau Sciences sociales
Mathilde Trudel-Ferland Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Mohamed Nouni Sciences de l'administration
Nidhal Mekki Droit
Thierry De Serres-Bérard Médecine
Samuel Yergeau Sciences géographiques

SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Eliane Desruisseaux Lettres et sciences humaines
Ludovic Miramand Médecine
François D'Assises Babou Bationo Sciences de l'administration
Louis-Simon Rousseau Sciences sociales
Alexandre Terrigeol Sciences et génie
Julien Fouquet Asselin Sciences de l'administration
Jude Emmanuel Cléophat Pharmacie
Olivier Villemaire Coté Foresterie, géographie, géomatique

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Nicolas Pouliot Président
Richenel Ostiné Secrétaire général
Charlotte Barry V.-p aux affaires internes
Nathaniel Morin V.-p. aux affaires financière et au développement
* Ibrahima Massagninni Kone V.-p. aux études et à la recherche
* Lydia Arsenault V.-p. aux droits étudiants
* Jason. F. Ortmann V.-p. aux affaires externes

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Pouliot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h08.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que M. Richenel Ostiné à titre de secrétaire d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Il demande s'il y a des modifications à apporter. M. Richenel Ostiné demande d'ajouter le point 6.1 : Démission du CA et M. Nicolas Pouliot demande d'ajouter le point 10.2 : Comité des RG.

Résolution n°2

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Clément Joubert

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ORDRE DU JOUR

18h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 mai 2019
5. Communication Présidence
6. Ressources humaines
 - 6.1 Démission du Conseil d'administration
 - 6.2 Ouverture du poste de graphiste
 - 6.3 Ouverture du poste de chargé-e d'études
 - 6.4 Employé aux droits étudiants
 - 6.5 Comité bourses, subventions, commandites
 - 6.6 Comité mobilisation
 - 6.7 Comité de suivi de CCC
 - 6.8 Comité en développement durable
 - 6.9 Rapport mensuel du comité exécutif

19 h 00 PAUSE

7. Élections des représentants-e-s sur les instances décisionnelles de l'Université Laval

- 7.1 Conseil universitaire
- 7.2 Conseil d'administration de l'Université Laval
- 7.3 Commission des affaires étudiantes
- 7.4 Commission de la recherche
- 7.5 Commission des études

20 h 30 PAUSE

- 8. **Affaires académiques et droits étudiants**
 - 8.1 Mémoire sur l'insertion professionnelle des titulaires de doctorat
- 9. **Affaires financières**
 - 9.1 État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers
 - 9.2 Facture AccèsConseil
 - 9.3 Subvention dédiée à l'APÉtUL
 - 9.4 Modifications aux règlements généraux
 - 9.5 Modification politique BSC
- 10. **Affaires internes**
 - 10.1 Projet de modification des règlements généraux
 - 10.2 Plan d'action 2019/2020
 - 10.3 Café Fou AELIÉS
 - 10.4 Chaire publique et Cogito
 - 10.5 Préambule communications
 - 10.6 Show de la rentrée
- 11. **Affaires externes**
 - 11.1 Plateformes de revendications - Élections fédérales 2019
 - 11.2 Télescope Acura
- 12. **Activités des associations**
- 13. **Affaires nouvelles (Varia)**
- 14. **Date du prochain CA (18 septembre 2019)**
- 15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2019

Considérant qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 19 juin 2019 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Résolution n°3

Il est proposé par : Mme. Lydia Arsenault

Appuyé par : M. Francis Marleau Donais

D'adopter le procès-verbal du CA du 19 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

5. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

M. Nicolas Pouliot informe le Conseil d'Administration que nous ne sommes pas trop nombreux au CA ce soir. Le président a donc souhaité qu'on puisse rester jusqu'à la fin de la séance, afin de maintenir le quorum. Le président en a profité pour rappeler aux administrateurs-trices que le comité exécutif a beaucoup travaillé cet été. Il a œuvré entre autres sur le plan d'action, la Chaire publique, le concours Néo et sur les organisations des grandes conférences. Par ailleurs, il y'a le LPU

qui arrive à l'automne, pour lequel le CE a beaucoup travaillé avec le comité de gestion, notamment pour demander aux étudiant-e-s de se faire livrer le LPU par la poste. Pour terminer sa communication, le Président a informé le CA qu'il y a eu beaucoup d'activités à l'externe, comme le fait de rencontrer des ami-e-s d'autres associations un peu partout pour discuter des enjeux communs.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. Démission du CA

M. Richenel Ostiné a informé le CA que M.Ludovic Miramand a présenté sa démission. Il ne fait plus partie du Conseil d'Administration.

6.2. Ouverture du poste de graphiste

M. Nicolas Pouliot informe le CA de la nécessité d'embaucher un-e graphiste. Il a insisté sur le fait qu'il nous faudra un-e graphiste pour la rentrée. Si tout va bien, la personne devrait intégrer son poste entre le 28 et le 30 août 2019.

6.3. Ouverture du poste de chargé-e d'études

M. Nicolas Pouliot informe le CA sur l'ouverture du poste de chargé-e d'études. Cette personne se chargera entre autres de la rédaction du mémoire sur la place du français à l'Université Laval.

6.4. Employé aux droits étudiants

M. Nicolas Pouliot a proposé au CA de procéder à l'embauche d'un-e employé-e aux droits étudiants. On pourra collecter entre temps des informations jusqu'au 30 août pour voir ce qui se passe ailleurs dans ce domaine. De ce fait, il y aura une modification en ce qui concerne le mandat de la V.-p aux droits. On devrait être prête pour embaucher la personne à la mi-session d'automne.

6.5. Comités, Bourses, Subventions et commandites

M. Nathaniel Morin a informé le CA que ce comité sera amputé d'un membre suite au départ de M. Clément Joubert. Il faudra donc trouver une autre personne pour ce comité.

M. Ibrahima Koné a proposé M. Samuel Yergeau.

M. Samuel Yergeau a refusé

M. Nathaniel Morin a proposé Mme Joanie Tremblay Flamand

Mme Joanie Tremblay Flamand a refusé.

M Nathaniel Morin a proposé Mme Josyane Turgeon

Mme Josyane Turgeon a accepté de siéger sur ce comité

Résolution n°4

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Ibrahima Koné

Que Josyane Turgeon soit élue sur le comité BSC.

Adoptée à l'unanimité

6.6. Comités de mobilisation

Le Président informe le CA qu'il y'a beaucoup d'activités qui s'en viennent cette année, dont entre autres, le LPU et La planète s'invite à l'Université. Il faudra déployer la logistique et mobiliser beaucoup de personnes derrière ces activités, d'où l'importance du Comité de mobilisation.

6.7. Le comité de suivi des CCC

M Richenel Ostiné informe le CA qu'il nous faudra trois administrateurs-trices sur le comité de suivi des CCC afin de rendre le comité fonctionnel. Le comité des CCC est formé de deux exécutant-e-s et de trois administrateurs-trices. Pour le moment, il y a trois postes à combler au niveau des administrateurs-trices. Dans cette perspective :

M. Ibrahima Koné a proposé M. Francis Marleau Donais

M. Francis Marleau Donais a refusé

M. Nicolas Pouliot a proposé Mme. Joanie Tremblay Flamand

Mme Joanie Tremblay Flamand a refusé.

M. Ibrahima Koné a proposé M. Jérémy Bernard

M. Jérémy Bernard a refusé.

M Koné a ajouté que le comité de suivi des CCC est un comité stratégique et transversal qui permet de nommer des représentant-e-s sur les autres instances mixtes, internes et externes de l'Université Laval et que ces dernier-e-s doivent être entérinés par le conseil d'administration. D'où l'intérêt d'avoir des membres pour pouvoir y siéger.

On n'a pas pu trouver des administrateurs-trices pour le comité des CCC au cours du CA du 14 août 2019.

6.8. Comités de vérification interne

M. Nathaniel Morin a informé le CA qu'on aura besoin de quelqu'un-e pour remplacer M. Carl Lavoie sur le comité de vérification interne.

M. Morin a donc proposé Mme Joanie Tremblay Flamand

Mme Joanie Tremblay Flamand a refusé

M. Jérémy Bernard s'est proposé. Dans sa présentation, M. Jérémy Bernard a dit qu'il sait gérer un budget et qu'il est capable de faire un suivi adéquat des dossiers.

Résolution n°5

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Ibrahima Koné

Que M.Jeremy Bernard soit élu sur le comité de vérification interne.

Adoptée à l'unanimité

6.9. Comité de développement durable

M. Nicolas Pouliot a informé le CA de l'importance de mettre sur pied un comité de développement durable. Il a précisé toutefois que ce n'est pas le comité où l'on a le plus grand besoin actuellement. Ainsi, M. Pouliot a proposé que soit créé le comité de développement durable, d'où la résolution suivante :

Résolution n°6

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Jérémy Bernard

Que ce soit créé le comité en développement durable pour assurer le suivi du Plan d'action en développement durable de l'AELIÉS 2019- 2021

Adoptée à l'unanimité

6.10. Rapport mensuel des officiers et officières

Résolution n°7

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : Mme. Audrey Laberge-Carignan

Que soit adoptés les rapports mensuels des exécutant-e-s pour la période des mois de juin à août.

Adoptée à l'unanimité

7. MODALITÉS DES ÉLECTIONS

L'élection des représentants-e-s sur les instances décisionnelles de l'Université Laval a lieu. Les modalités des élections pour le conseil universitaire sont présentées.

Résolution n°8

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que Jason F. Ortmann et Lydia Arsenault agissent à titre de scrutateur et scrutatrice pour l'ensemble des postes en élections.

Adoptée à l'unanimité

7.1. Conseil d'administration

Quatre candidat-e-s se sont présenté-e-s à ce poste.

M. Laurent Francis Ngoumou affirme qu'il a toujours été quelqu'un de très impliqué. En ce moment, il travaille au sein de son association sur la situation des personnes qui sont persécutées et qui sont stigmatisées à cause de la couleur de leur peau ou de leur orientation sexuelle. Ainsi, il s'est toujours intéressé à la situation des personnes de la communauté LGBTQ et des individus issus des minorités visibles. Par exemple, en Allemagne et en Belgique, où il a eu l'opportunité d'étudier, il s'est engagé en ce sens-là. M. Ngoumou se présente comme le candidat des personnes immigrées, autochtones et stigmatisées à l'Université Laval.

M. Nicolas Pouliot a demandé à M. Ngoumou comment voit-il son rôle au sein du CA de l'Université Laval. Le candidat a répondu qu'il compte apporter la parole des sans-voix au sein du CA de l'Université Laval. Il faut quelqu'un pour porter ces revendications au CA de l'Université.

Mme Liane Clarisse Mouchon fait un doctorat en science de la terre à l'Université Laval. Dans sa présentation, elle affirme qu'elle constate des difficultés d'encadrement pour les étudiants. A cet effet, les étudiants étrangers sont les plus touchés par les difficultés d'encadrement. Elle affirme que si elle est élue, elle va travailler pour que les étudiant-e-s puissent avoir un meilleur encadrement dans leurs travaux de fin d'études. Pour terminer, elle trouve qu'il y a très peu d'espace pour la

prise en considération de la parole étudiante.

M. Francis Marleau Donais a demandé à Mme Liane Clarisse Mouchon d'expliquer brièvement pourquoi avoir posé sa candidature sur autant de comités. La candidate a répondu que ce n'était pas interdit et qu'elle a déjà vu pas mal de cumuls sur les comités.

M. Koné lui a demandé si elle a déjà fait partie des associations étudiantes. Elle a répondu qu'elle a déjà travaillé, en France et lors de ses études avec des migrants, sur leurs difficultés d'adaptation et d'intégration.

M. Nicolas Lavallée est un étudiant à la maîtrise en Santé publique. Il a travaillé au niveau stratégique et politique sur les droits des jeunes. Il siège sur quelques conseils d'administration, dont entre autres, sans oui, c'est non. Il dit qu'il se présente au CA de l'Université Laval pour continuer son implication au niveau de l'AELIES. Il a une bonne expérience des questions relatives aux violences à caractère sexuel, des organismes universitaires et des problématiques liées à la gestion de crise. Par ailleurs, il a travaillé sur le projet de la consommation du cannabis sur les campus. Il pense que ces dossiers sous-tendent des enjeux qui vont refaire surface à n'importe quel moment dans le débat universitaire.

M. Koné a demandé M. Nicolas Lavallée comment peut-il aider le CA de l'AELIÉS à faire avancer certains dossiers au CA de l'université. Le candidat lui a répondu qu'on pourra discuter de certaines choses, sans rentrer dans les détails. On ne pourra pas, par exemple, indiquer le nom des vice-recteurs et leur position sur des dossiers particuliers.

M. Wisnique Panier a remercié l'assistance de lui avoir donné la possibilité de prendre la parole au Conseil d'administration. Dans son intervention, M. Wisnique Panier a rappelé que ce n'est pas la première fois qu'il s'implique dans le cadre des associations à l'Université. Laval : Il a été membre de l'APÉtU, membre du Conseil d'administration de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université Laval et il a été un staff important au sein du Toast Master de l'Université Laval. M. Wisnique a fait prévaloir son sens des responsabilités, son sérieux et son leadership.

M. Koné a demandé à M. Wisnique Panier quels sont les enjeux, les difficultés liées à l'encadrement ou à la publication auxquels les étudiants étrangers font face. M. Wisnique Panier a répondu que les étudiants étrangers font face à d'énormes difficultés, dont la question des assurances : ils sont obligés de prendre deux assurances, dont une assurance familiale, ce qui a un coût supplémentaire.

7.2. Commission des affaires étudiantes.

Deux candidat-e-s se sont présenté-e-s pour ce poste.

M. Ngoumou est revenu dans cette seconde présentation sur le cas des étudiants étrangers. Il a parlé de sa propre expérience : une professeure l'avait envoyé au conseil de discipline pour plagiat quelques semaines seulement après sa venue à l'Université Laval. Il ne comprenait pas comment fonctionne le système de l'université. Beaucoup d'étudiants étrangers ne maîtrisent pas les codes sociaux quand ils arrivent. Il faut prendre le temps nécessaire pour éduquer les gens sur leurs droits.

M. Koné a demandé à M. Ngoumou s'il sera en mesure de faire passer les doléances des gens (féministes, LGBTQ+) au sein de la Commission des affaires étudiantes. Le candidat a répondu qu'il faut des personnes qui acceptent de confronter les gens. Tant pis si on te prend pour un rebelle ou si on ne t'aime plus.

M. Francis Marleau Donais a demandé au candidat, s'il avait le choix, sur quelle instance il préférerait siéger. M. Ngoumou a répondu que s'il avait le choix, il choisirait de siéger sur le CA de l'Université Laval.

Nadine Morin a remercié l'assistance d'avoir considéré sa candidature. Mme Morin a affirmé qu'elle s'est toujours impliquée à l'Université. Par exemple, lorsqu'elle était au baccalauréat. Elle s'était impliquée à la CADEUL au poste de la commission des affaires étudiantes. Elle aimerait continuer son implication sur ce poste auprès de l'AELIÉS cette fois.

M. Nathaniel Morin a demandé à Mme Nadine Morin de préciser comment elle compte partager l'expérience de son

implication étudiante avec l'AELIÉS. La candidate a répondu que son expérience était intéressante et qu'elle était capable d'être à l'écoute, d'être attentive et qu'elle souhaite rester ouverte par rapport à cette nouvelle expérience qui s'en vient.

7.3. Commission de la recherche.

M. Wisnique Panier a affirmé, lors de cette seconde présentation, qu'il manifeste le même intérêt pour les deux commissions pour lesquelles il veut se présenter. Par ailleurs, il a toujours nourri un intérêt particulier pour la recherche scientifique. C'est dans cette perspective qu'il a tenu un colloque scientifique l'année dernière à l'Université Laval. Il est également membre de recherche sur la diversité ethnoculturelle. À ce titre, il a affirmé qu'il compte faire carrière dans le domaine de la recherche et que la recherche serait toute sa vie.

Nathaniel Morin s'est interrogé sur la disponibilité du candidat. À ce propos, M. Wisnique Panier a répondu qu'il n'a pas de problème de disponibilité.

M. Koné a questionné M. Panier sur ses compétences linguistiques. À savoir s'il est possible pour lui d'animer un groupe en anglais et en français. M. Wisnique Panier a répondu qu'il a étudié l'anglais aux États-Unis, qu'il a des notions d'espagnol et qu'il parle le créole haïtien.

7.4. Commission des Études :

M. Koné affirme qu'il prend beaucoup de plaisir à se présenter sur la commission des études ; il y a des enjeux à pousser au sein de cette commission des études. Il faut s'assurer que le programme concorde avec le marché.

M. Francis Marleau Donais a demandé à M. Koné ce qu'il souhaite poursuivre dans le cadre de ce second mandat. Il y'a-t-il un nouvel enjeu qu'il souhaite aborder ? Le candidat compte aborder la question des stages (compensation en retour pour les étudiant-e-s). Pour lui, l'encadrement doit être obligatoire, il y'a aussi la question de la formation professionnelle des doctorants. En dernier lieu, il faudra ajuster les compétences professionnelles avec les compétences scientifiques.

7.5. Conseil universitaire

Cinq candidat-e-s se sont présenté sur ce poste.

M. Koné a également présenté sa candidature sur la commission des études. Il met de l'avant son sérieux, sa connaissance des dossiers et son ouverture d'esprit.

Mme Liane Clarisse Mouchon s'est également présentée au Conseil universitaire. Dans son allocution, elle souhaite rencontrer les différents acteurs.

M. Francis Marleau Donais a demandé à Mme Mouchon : qu'est-ce qu'elle souhaite aborder dans le cadre de ce mandat. Elle a répondu qu'elle souhaite travailler avec les intermédiaires au niveau de la recherche. C'est-à-dire, il faudra travailler pour qu'on se comprenne mieux en vue d'une meilleure collaboration entre les employés et les responsables de l'Université.

M. Nicolas Lavallée a, lors de cette seconde présentation, encore mis l'accent sur ses qualités concernant sa candidature pour le poste au Conseil universitaire.

M. Alexia Cailler affirme de son côté qu'elle est déjà sur le Conseil Universitaire depuis un an. Elle a travaillé sur l'agenda de consentement. Elle ajoute qu'il faudra des formations pour les membres et tenir des réunions sur la mise à jour des procédures.

M. Nicolas Pouliot a également présenté sa candidature au Conseil Universitaire.

Les administrateurs administratrices délibèrent des candidatures. M. Nicolas Pouliot a invité les administrateurs-trices de tenir compte de la motivation des candidats avant de passer au vote.

M. Koné pense que certains candidats se sont démarqués du lot pendant les discussions. M. Lydia Arsenault croit qu'il faudra quelqu'un de motivé pour le conseil des affaires étudiantes et qu'elle pense, par ailleurs, que Mme Clarisse Mouchon peut être une excellente candidature pour le conseil universitaire.

Résolution n°9

M. Nicolas Lavalée est élu à majorité au Conseil d'administration

M. Laurent Francis Ngoumou est élu à majorité au Conseil des affaires étudiantes

Mme Nadine Morin est élue à majorité au Conseil des affaires étudiantes

M. Wisnique Panier est élu à l'unanimité à la Commission de la recherche

M. Ibrahima Massagnini Koné est élu à la majorité sur la Commission des études

M. Ibrahima Massagnini Koné est élu à l'unanimité sur le Conseil universitaire

Mme Liane-Clarisse Mouchon est élu à la majorité sur le Conseil universitaire

M. Nicolas Pouliot est élu à l'unanimité sur le Conseil universitaire

Mme Alexia Cailler est élu à la majorité sur le Conseil universitaire

8. AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

8.1. Mémoire sur l'insertion professionnelle des titulaires de doctorat.

Le V.-p aux affaires académiques informe le CA que la mémoire sur l'insertion professionnelle a été finalement acheminée. Il remercie les administrateurs-trices pour leurs commentaires.

On a commencé ce mémoire par une problématique : on dresse un état des lieux. Il s'agit d'identifier le pourcentage des étudiants qui font la recherche à l'Université Laval et d'identifier les services. C'est un mémoire politique, il y a une certaine légèreté au niveau scientifique. On a envoyé ce mémoire à une étudiante en littérature pour qu'elle travaille sur la syntaxe. C'est le premier mémoire qui a été rédigé par une chargée d'études. Elle n'est pas francophone. Le mémoire sera publié début septembre.

En référence à un passage du mémoire, M. Donais a fait une suggestion concernant la conservation des données pour les prochaines études de l'AELIÉS. M. Koné lui a répondu que les données sont encore là, elles ne sont pas encore détruites.

Résolution n°10

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Francis Donais

Que ce soit adopté le mémoire sur l'insertion professionnelle des titulaires de doctorat, sous réserve d'une révision linguistique et statistique.

Adoptée à l'unanimité

9. AFFAIRES FINANCIÈRES

9.1. État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers.

Le V.-p aux affaires financières annonce au CA qu'on doit adopter les suivis budgétaires et le bilan financier du mois de Juin, de juillet et du mois d'août. Par ailleurs, il souhaite rendre les résultats financiers plus digestes. Ainsi, il est ouvert à prendre les suggestions et les recommandations.

Il y a 3 résolutions à prendre : Avril, Mai, Juin.

Résolution n°11

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que les suivis budgétaires et le bilan financier soient adoptés à l'unanimité.

Les états financiers, avril, mai et juin sont adoptés à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

9.2. Facture AccèsConseil

Résolution n°12

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que la facture de 1115\$, de l'assurance pour responsabilité civile des entreprises contracté par l'AELIÉS, soit payée. Un chèque du même montant sera fait à l'ordre d'AccèsConseil.

Adoptée à l'unanimité

9.3. Subvention dédiée à l'APÉtUL

Résolution n°13

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que l'AELIÉS accorde une subvention récurrente de 5.000 dollars s'échelonnant sur une période de trois ans à l'APÉtUL. L'entente va se faire sur une durée de 3 ans. L'entente parle d'une évaluation sur une durée de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité

9.4. Modifications au règlements généraux

Le V.-p aux affaires financières informe le CA de la modification des règlements généraux. Ce sera un point qui sera traité au CA du 18 septembre 2019. Ces modifications toucheront l'article 14.1.

9.5. Modifications politiques BSC :

Le V.-p aux finances et au développement informe le CA que la bourse de précarité est une nouveauté de l'AELIÉS. Cette bourse sera gérée par le BBAF.

Résolution n°14

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que l'article 3.8 soit créé pour la politique du comité BSC. Cet article se lira comme suit : « Pour toute demande individuelle, l'information nécessaire à l'émission des relevés fiscaux devra être fournie en même temps que la demande. Lesdits relevés seront remis à l'étudiant au moment de récupérer son chèque. »

M. Francis Marleau Donais a demandé au CA comment va-t-on protéger les NAS par rapport à ce qui vient de se produire à Desjardins. M. Morin lui a répondu qu'on va prendre les mesures nécessaires pour protéger les données confidentielles.

10. AFFAIRES INTERNES

10.1. Projet de modification des règlements généraux.

M. Nicolas Pouliot affirme au CA que le projet de modification des règlements généraux de l'AELIÉS est nécessaire et qu'il doit être fait un jour. C'est un projet qui doit être bien planifié et réfléchi. Dans le document présenté, il y a un échéancier qui passera par la mise en place d'un comité RG en regard à la consultation élargie. Le comité des RG proposera ensuite des suggestions qui seront soumises aux membres par le biais du forum des associations et en ligne. Ces règlements ne seront pas adoptés en octobre, mais en novembre afin de respecter le délai d'un mois. Ces modifications devraient se tenir dans le cadre d'une AG extraordinaire le 28 novembre. Si cela ne fonctionne pas, on pourra toujours organiser une Assemblée générale l'hiver prochain. D'où la résolution suivante proposée au point suivant :

10.2. Comité RG

Résolution n°15

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Mathilde Trudel- Ferland

Que le comité RG procède à la révision des règlements généraux selon les actions du plan d'action 2019 – 2020 de l'AELIÉS et en respectant, dans la mesure du possible, l'échéancier proposé.

Adoptée à l'unanimité

Les candidatures pour la composition du comité des Règlements généraux sont présentées.

M. Nicolas Pouliot propose la candidature de M. Samuel Yergeau pour le comité des RG.

M. Nicolas Pouliot propose la candidature de Mme Joyanne Turegaon pour le comité des RG.

M. Koné a proposé au CA sa candidature pour le comité des RG.

Un malaise s'installe au sein du CA en cours de discussion ; M. Nathaniel Morin a donc proposé un huis clos qui sera fait sans la présence de ceux et celles qui ont été élus sur le comité des RG.

Au retour du huis clos une proposition a été faite concernant le comité des RG.

Résolution n°16

Il est proposé par : Mme Audrey Laberge- Carignan

Appuyé par : M. Jason.F. Ortmann

Qu'une publication sur Basecamp doit être faite pour informer les membres du CA de la formation du comité RG et la possibilité d'assister aux rencontres en tant qu'observateur- trice.

Adoptée à l'unanimité

10.3. Plan d'action 2019- 2020

Le Président demande aux membres du CA d'envoyer au CE des commentaires et des suggestions sur le plan d'action.

10.4. Café Fou Aéliés

M. Nicolas Pouliot affirme au CA que le délai de finalisation des travaux va être prolongé : la porte va arriver plus tard. On va faire le lancement de la terrasse le 29 août prochain, de 17 heures à la fermeture. La V.-p aux affaires internes affirme qu'il va y avoir un band pour le lancement de la terrasse. On est rendu sur Facebook à 250 personnes pour l'évènement. On attend des cartes cadeaux du Fou Aéliés et des cartes cadeaux de la Coop zone.

Résolution n°17

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Jason.F. Ortmann

Que Éric Gagnon soit élu sur le comité directeur du Fou Aéliés.

Élu à l'unanimité

10.5. Chaire publique et Cogito

Le président affirme qu'il va y avoir de grandes conférences à l'université dans le cadre de la Chaire publique et de Cogito. La Chaire publique à un fond au niveau de la Fondation de l'Université Laval.

10.6. Préambule communications.

Résolution no 18

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que l'AELIÉS accorde 1 382,50 \$ avant taxe à Préambule communication pour la production d'un plan stratégique des médias sociaux destiné à la Chaire publique et à Néo.

Adoptée à l'unanimité

10.7. Le show de la rentrée

Résolution n°19

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Louis-Simon Rousseau

Que l'AELIÉS mobilise 3 500 \$ pour le show de la rentrée d'automne 2019 et d'hiver 2020.

11. AFFAIRES EXTERNES

11.1. Plateforme de revendications de l'AELIÉS - Élections fédérales 2019.

Résolution n°20

Il est proposé par : M. Jason. Ortmann

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que soit adoptée la plateforme de revendications de l'AELIÉS pour les élections fédérales 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°21

Il est proposé par : M. Jason Ortmann

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que le point réseau structurant de la capitale devienne le point transport en commun.

Adoptée à l'unanimité

11.2. Télescope Acura

Résolution n°22

Il est proposé par : M. Jason F. Ortmann

Appuyé par : M. Audrey Laberge-Carigan

Que l'AELIÉS s'oppose au projet du Télescope de Trente Mètres (TMT) à Mauna Kea.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°23

Il est proposé par : M. Jason F. Ortmann

Appuyé par : M. Audrey Laberge-Carigan

Que l'AELIÉS demande à l'Université Laval de faire pression au sein d'ACURA, afin de faire respecter les droits des autochtones Hawaïens et d'annuler la construction du TMT TTM à son emplacement actuel.

Adoptée à l'unanimité

12. ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

M. Nicolas Pouliot annonce qu'une journée sera entièrement dédiée à la recherche cette année. L'AELIÉS fera appel à des volontaires.

13. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

14. DATE DU PROCHAIN CA

Le 18 septembre 2019.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 23 HEURES

